

Document 0 - Mandat

CNPF C+for Castelsagrat

M. André Durand
3997, route de Cahors
82400 CASTELSAGRAT

Direction générale de l'énergie et du climat
Ministère de la Transition écologique et de la
Cohésion des territoires
Tour Séquoia
1 Place Carpeaux
92055 PARIS LA DÉFENSE Cedex

À Castelsagrat, le 21 janvier 2026.

Objet : Mandat pour le dépôt d'une demande d'examen au cas par cas (Cerfa n° 14734*04 - Article R.122-3-1 du code de l'environnement) & délégation à C+for (CNPF) pour la conception d'un projet de boisement en vue d'une labellisation bas carbone.

Je soussigné, Monsieur André Durand, exploitant agricole, propriétaire et preneur à bail d'une partie des parcelles mentionnées ci-dessous, toutes situées sur la commune de Castelsagrat, et qui pourraient faire l'objet d'une demande de labellisation bas carbone, déclare être le porteur du projet susmentionné et indique avoir constitué comme mandataire C+FOR - FORÊT & CARBONE (service d'utilité forestière du Centre national de la propriété forestière) qui l'a accepté, aux fins d'effectuer en mon nom et pour mon compte l'ensemble des formalités et missions détaillées ci-dessous dans le cadre du projet de boisement envisagé selon la méthode bas carbone :

-  (1) du dépôt de la demande d'examen au cas par cas préalable à l'éventuelle réalisation d'une évaluation environnementale ;
-  (2) et, sous réserve de la poursuite du projet à l'issue de cette étape, de la conception du projet en vue d'une demande de labellisation bas carbone.

Commune	Section	Parcelle(s)	Lieu-dit
Castelsagrat	WD	0040	Fontepière
		0041	Fontepière
		0042	Fontepière
		0043	Fontepière
		0044	Fontepière
		0045	Fontepière

Le présent mandat permettra notamment au mandataire de :

- Préparer, compléter et déposer la demande d'examen au cas par cas (Cerfa n°14734*04) auprès de l'autorité environnementale compétente et assurer les échanges avec celle-ci, y compris la transmission de pièces complémentaires en cas de demande ;
- Notifier le projet au service instructeur (Ministère de la Transition écologique ou Direction régionale compétente à la date de notification) ;
- Si le projet est exempté d'étude d'impact, monter et vérifier la conformité du dossier de validation et le déposer, sans préjudice des résultats de l'instruction, assurer les contrats avec le service instructeur pour la validation du dossier ;
- Demander la reconnaissance des réductions d'émission auprès du service instructeur compétent sur la base de la vérification.

Le CNPF - C+FOR sera donc votre interlocuteur pour toutes les étapes relatives à l'examen au cas par cas puis, le cas échéant, à la labellisation (dépôt sur demarches-simplifiées.fr, instruction, corrections éventuelles, labellisation...).

Je suis informé que je dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles saisies par le mandataire dans l'outil Démarches Simplifiées aux fins de la demande de label bas carbone. Pour cela je peux contacter les services compétents aux adresses figurant en fin de document.

En cas de révocation du mandat, je m'engage à le notifier à l'autorité administrative compétente dans les meilleurs délais. Dans ce cas, la révocation du mandat doit être transmise à l'autorité administrative compétente. À défaut le mandataire est ici désigné et réputé agir en mon nom et pour mon compte.

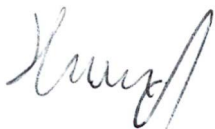
À Castelsagrat

Le 24 01.26

M. André Durand

Exploitant agricole

Propriétaire et preneur à bail



À Montpellier

Le 21/01/2026

Geoffroy Rombaut

CNPF - C+for

Mandataire



Droit d'accès et rectification à vos données personnelles saisies par le mandataire dans l'outil Démarches simplifiées.

Les données personnelles collectées au sujet du demandeur sont le nom, le prénom, le courriel un numéro de téléphone et une adresse postale (ces données pouvant être professionnelle si le demandeur est le mandataire)

Les données personnelles du ou des propriétaires sont le nom le prénom et l'adresse postale.

Ces données sont collectées aux fins du traitement de ma demande de label bas-carbone.

Vous bénéficiez d'un droit d'opposition et de rectification, ainsi que d'effacement si vous renoncez au projet de reboisement ou à l'issue de la durée d'engagement. Ce droit peut être exercé auprès des administrations suivantes, suivant la région où se situe votre projet :

Ile de France	lbc.driat-if@developpement-durable.gouv.fr
Nouvelle Aquitaine	lbc.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr
Bourgogne Franche-Comté	lbc.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr
Grand Est	bas-carbone.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr
Hauts-de-France	lbc.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr
Normandie	lbc.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr
Pays de la Loire	lbc.dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr
Bretagne	lbc.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr
Occitanie	lbc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr
PACA	lbc.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr
Auvergne-Rhône-Alpe	lbc.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr
Centre Val de Loire	lbc.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr
Corse	lbc.dreal-corse@developpement-durable.gouv.fr

Ou auprès de la DGEC à l'adresse : label-bas-carbone@developpement-durable.gouv.fr

Ou auprès du délégué aux données personnelles du ministère de la transition écologique à l'adresse : dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr en précisant absolument en objet du courriel [label bas-carbone]